



Conges payés pour étudiante contrat 10heures

Par **Olivia**, le **19/09/2008** à **15:57**

Bonjour à tous, je suis étudiante et je travaille 10 heures par semaine, j'ai un CDI dans un supermarché, je travaille le vendredi soir et le samedi toute la journée.

Sur ma fiche de salaire, il y a indiqué que j'ai droit à 22 jours de congés payés (puisque je travaille dans cette entreprise depuis 1an), seulement si je veux poser un we de repos c'est à dire un vendredi et un samedi au lieu de me compter pour deux jours cela compte pour 7 jours.

ce qui veut dire qu'avec 22 jours de congés payés, je ne peux poser que 3 we cad 6 jours en réalité!!!!!!!!!!!!

Est ce bien normal????

Merci d'avance!!!

Par **eddy**, le **21/09/2008** à **10:06**

D'après mon expérience chez quick, je suis moi même étudiant et travail chez quick en contrat 15h, cela est normal.

Le système est le même chez nous. Si tu prends congé sur tout tes jours de la semaines cela te comptes une semaine de congés.

Comme ça a la fin tu as bien 5 semaines de congés payés par an comme tout le monde.
La seule chose qui me paraît ambiguë chez toi et que tu as seulement 22 jours de congé payé
ce qui correspond à 3 semaines. Enfin cela est sûrement dû au fait que tu as un contrat de
10h et le fait que la restauration n'a pas les mêmes obligations que pour un caissier je pense.
Cordialement,